

La colère et le chagrin des gens de Mirabel

Gilles Boileau

Volume 10, numéro 3, février 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11046ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boileau, G. (2005). La colère et le chagrin des gens de Mirabel. *Histoire Québec*, 10(3), 30–33.

La colère et le chagrin des gens de Mirabel

Par GILLES BOILEAU, géographe

Le 3 novembre 2004, une majorité de députés de l'Assemblée nationale du Québec a refusé d'appuyer une motion présentée par Madame la députée Denise Beaudoin, de la circonscription de Mirabel, qui aurait eu pour effet bénéfique de mettre un peu de baume sur les malheurs vécus par les expropriés de Mirabel depuis le 27 mars 1969, soit depuis plus de 35 ans. Cette motion était ainsi rédigée...

«Que l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement du Canada qu'il présente formellement et officiellement des excuses aux citoyens et citoyennes du Québec qui ont été expropriés par le gouvernement fédéral en 1969 à l'occasion de la construction de l'aéroport de Mirabel».

Sous prétexte qu'il valait mieux préparer l'avenir plutôt que de regretter le passé, les membres du parti au pouvoir ont dit non aux expropriés. À la grande tricherie de 1969, on ajoutait maintenant la mesquinerie. Les pages qui suivent sont consacrées à ce chapitre récent et malheureux de l'histoire du Québec et nous montrent comment il peut arriver que l'intérêt et l'orgueil des uns peuvent accroître la souffrance des autres.

Oscar Wilde avait peut-être raison de dire que «Quiconque connaît l'histoire sait que la désobéissance est la vertu originale de l'homme». Dans ce bref rappel des propos échangés à l'Assemblée nationale le 3 novembre dernier, on découvrira aussi comment les mots peuvent faire écran à l'histoire et même arriver à la bafouer misérablement.

Bien sûr personne ne contestera qu'à Mirabel le premier «hold-up» est survenu le 27 mars 1969 quand fut annoncée la venue du nouvel aéroport et tout le progrès qui devait accompagner sa création. Un deuxième a suivi quand on modifia les règlements et autorisa les grandes compagnies aériennes à délaisser Montréal pour Toronto. Les autres agressions suivirent en cascades... transfert des vols réguliers vers Dorval-PET et finalement, fin octobre 2004, fermeture totale.

C'est le 27 mars 1969 que le gouvernement fédéral a annoncé publiquement son intention de construire le nouvel aéroport international de Montréal, connu par la suite sous le nom de Mirabel. Le 27 mars 1985, seize ans plus tard, jour pour jour, heure pour heure, alors que les cloches de



Un nom rayé de la carte mais jamais oublié. Photo : Gilles Boileau.

l'église de Sainte-Scholastique sonnaient à toute volée, une entente était enfin signée entre les expropriés de Mirabel et le gouvernement canadien.

Une lutte qui n'a jamais cessé

Par cette entente, Ottawa remettait aux agriculteurs et aux propriétaires de Sainte-

Scholastique, de Sainte-Monique et d'une dizaine d'autres paroisses de la région, une partie importante du territoire dont ils avaient été injustement dépouillés. Les expropriés ont retrouvé leur dignité et récupéré la plus grande partie de leurs terres. Ils sont redevenus des Québécois à part entière. Bien sûr, il restait malheureusement de douloureuses cicatrices, résultat d'une regrettable erreur.

Jamais la perte de ces terres fertiles et de ce patrimoine unique n'aurait pu être compensée par les avantages fictifs d'un aéroport devenu au fil des ans gênant et coûteux et dont on a toujours ignoré la véritable vocation jusqu'au moment où, il y a quelques années, on a reconnu publiquement que Mirabel était véritablement un aéroport «sans vocation», un «non-aéroport».

Et tout ça sous l'œil approbateur et avec la bénédiction du gouvernement fédéral qui depuis de très nombreuses années avait déjà modifié les règles du jeu en prenant des décisions qui favorisaient le développement de Toronto et qui annonçaient du même coup la mort rapide de Mirabel.

La règlement survenu, en 1985, entre l'État et les expropriés, prouvait à tous qu'on aurait pu épargner à des milliers de personnes et à des centaines de familles une quantité appréciable de soucis et de chagrins. Pendant plus de quinze ans, des fonctionnaires méprisants, des hommes politiques arrogants, des concitoyens indifférents et combien d'autres ont assisté sans broncher à la lutte que menaient nos parents et nos amis de Mirabel. Le harcèlement psychologique et la guerre des nerfs menée contre les expropriés ont failli venir à bout de la patience et du courage de plusieurs.

Avec la fermeture définitive de Mirabel, on vient de raviver une plaie profonde, qui ne guérira jamais. Il n'est pas trop tard pour rappeler ici les promesses officielles des hommes de pouvoir de l'époque, le premier ministre Trudeau en tête. Un premier ministre qui s'était transformé alors en premier menteur. Au vu du pays tout entier il a présidé à la plus honteuse des impostures et à l'une des plus grandes tricheries dont le pays – et le Québec avant tout – ont été les victimes involontaires et innocentes.



Ce sont les incendiaires du fédéral qui ont inutilement et cruellement brûlé cette maison historique. Photo : Gilles Boileau.

La grande tricherie

En toute honnêteté, existe-t-il un Québécois ou une Québécoise qui peut relire la déclaration de Trudeau sans en éprouver un vif sentiment de colère et d'indignation. Voici les extraits les plus significatifs de l'allocution prononcée par ce personnage lors de l'inauguration du «nouvel» aéroport international de Montréal le 4 octobre 1975. Chacun pourra apprécier la dimension de la fourberie.

Mes chers collègues...

Mesdames, Messieurs...

Bien sûr, aucune salutation aux expropriés qui manifestaient aux abords (éloignés et grillagés) de l'aéroport. Cet aéroport que l'on inaugurerait était construit sur des terres dont les propriétaires avaient été évincés sans pour autant, dans la plupart des cas, avoir reçu la moindre compensation ou avoir signé la moindre entente officielle. GB

«De prime abord, à cause de l'ampleur des lieux, à cause de l'immensité des installations, de la longueur des pistes qui s'étendent à perte de vue sous un ciel dont le silence originel a persisté jusqu'à présent... de prime abord, il est difficile de se représenter cette superbe aérogare en pleine

activité. On a peine à imaginer le fourmille-ment énorme mais ordonné qu'elle abritera bientôt lorsque les voyageurs y afflueront au rythme de quatre, puis de six, puis de dix millions par année. mais ce que nous voyons sera d'ici cinquante ans multiplié par six. Le projet entier déborde sur le 21^e siècle qu'il prépare et anticipe.

«Par son architecture civique et si purement fonctionnelle, par l'ingéniosité de ses agencements, par ses extrêmes raffinements techniques, par ses formidables dimensions, Mirabel, en effet, annonce l'an 2000. Mais, si intéressants que soient ces différents aspects du projet, aucun d'eux ne nous livre vraiment l'originalité foncière de Mirabel. Mirabel est plus qu'un aéroport, c'est d'abord le territoire d'une municipalité qui compte 16 000 habitants...

«La ville de Mirabel elle-même constitue un remarquable complexe rural et urbain qui se présente à nous comme l'esquisse d'un aménagement admirablement structuré et très riche en possibilités. Mais la principale vocation de Mirabel concerne évidemment le transport aérien des voyageurs et des marchandises. Audacieusement projetée dans le concret, dans une réalité dont elle se voulait inséparable, la logique de cette vocation aura entièrement commandé le plan directeur du ministère fédéral des Transports à qui revient l'initiative du projet et qui en assume la responsabilité.»

(Traduction) - «Les planificateurs de Mirabel, cherchant des formes de développement qui respectent les différents intérêts, ont choisi d'exproprier des espaces beaucoup plus grands que nécessaires par les seuls espaces requis pour les opérations normales de l'aéroport tel que nous le voyons aujourd'hui dans sa première phase mais en fonction plutôt des années 2025 quand la dernière phase sera achevée. Les vastes espaces ouverts entourant le nouvel aéroport international de Montréal ne sont pas excessifs. Vraiment, leur dimension indique un grand respect à la fois pour l'environnement naturel et l'environnement social, ce qui est le signe d'une sage prospective. Une utilisation du sol bien réglementée et un plan de développement bien géré garantissent la conservation des caractères naturels du milieu et de l'équilibre écologique.

«En outre, une réglementation stricte des usages de cet espace fera en sorte d'éviter que l'aéroport ne soit étranglé par des constructions non réglementées. Un immense territoire tout autour assurera à l'aéroport toute sa "liberté" et permettra un fonctionnement "jour et nuit" rendant inutile un éventuel couvre-feu. L'espace environnant aura pour conséquence d'engendrer une activité économique dont profitera équitablement l'ensemble de la région». (fin de la traduction).

«À ce propos, Ottawa et Québec mettent au point les modalités d'un accord relatif à l'aménagement d'un parc industriel et commercial que comprend le plan directeur. La pluralité des fonctions, l'intégration compréhensive des éléments, voilà ce qui à mes yeux confère à Mirabel son originalité, voilà ce qui lui imprime le sceau de la modernité et en fait quelque chose d'exemplaire pour notre époque. Aux auteurs du plan, je tiens à dire mon admiration... Ils nous livrent aujourd'hui une oeuvre qui témoigne avec autorité d'une culture canadienne très évoluée. Car le génie civil, la mécanique, la technique, l'économie sont des facteurs culturels au même titre que l'architecture, les arts graphiques ou tout autre discipline. La culture, en effet, se veut une, englobante, universelle.

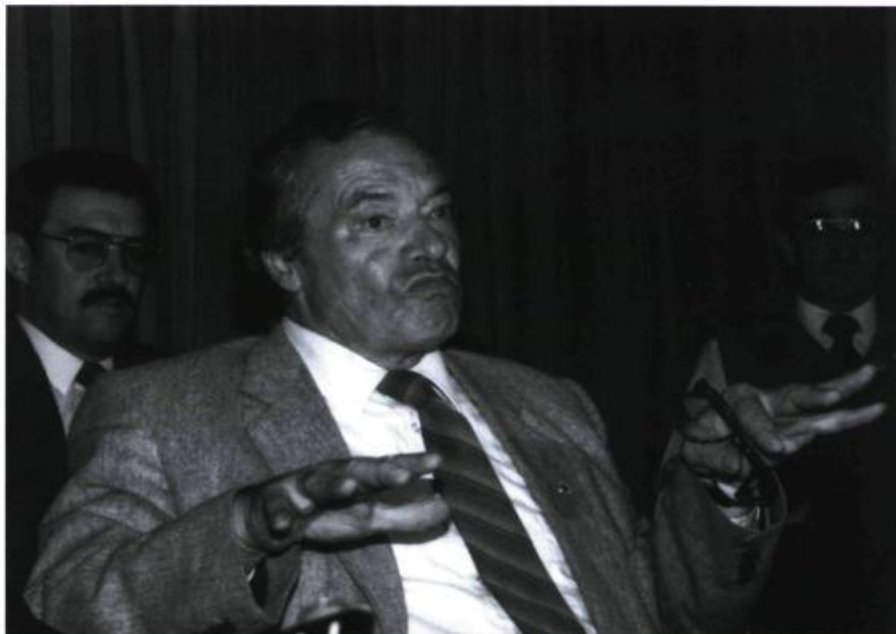
«Devant la réussite de Mirabel, je suis sûr que tous les Canadiens éprouveront la même fierté que le gouvernement fédéral. Mirabel s'imposait pour Montréal, pour le Québec, pour le pays tout entier dont l'unité et le bien-être dépendent largement de nos réseaux de transport et de communication. La nécessité du nouvel aéroport n'a jamais fait aucun doute pour nous... Il est donc fort possible que les installations de Mirabel soient d'ici peu de temps plus intensément sollicitées que nous ne l'avions prévu et il se peut aussi que la flexibilité de son plan directeur soit mise à l'épreuve avant la date inscrite à l'échéancier. Certes, ce ne sont pas les gens de Montréal et de la région qui se plaindront de cela.

«Le bien commun exigeait Mirabel et il est certes impossible d'entreprendre quoi que ce soit de semblable sans causer maints dérangements et des dérangements parfois pénibles. Dans le cas de Mirabel, ils ont été réduits au minimum parce que, je le répète, Mirabel n'est pas une simple affaire de génie civil. Les soucis et les considérations d'ordre technique, écologique et social sont ici en intime interaction. Mirabel n'a rien à voir avec les brutalités de la révolution industrielle. Mirabel appartient à l'ère post-industrielle.

«La réalisation de cette immense entreprise n'aurait pas été possible sans l'étroite collaboration – et M. le premier ministre Bourassa l'a souligné – des trois paliers de gouvernement fédéral, provincial, municipal. Le projet a donné lieu à des négociations très compliquées mais dont l'aboutissement heureux en dit long sur la bonne volonté, sur la maturité des partis en présence».

On retiendra en particulier ces deux passages où l'orateur parle de la fierté ressentie par tous le pays face à cette réalisation et surtout ce jugement péremptoire où on affirme orgueilleusement que le bien commun exigeait Mirabel.

Si ces paroles n'avaient pas été prononcées il y a bientôt trente ans par un personnage d'une telle fatuité, on se croirait à un mauvais spectacle d'humoristes.



C'est à M. Jean-Paul Raymond et à ses collaborateurs de CIAC que les expropriés doivent d'avoir retrouvé leur dignité... et leurs terres. Photo : Gilles Boileau.

Un évêque qui avait du cœur

Le meilleur soutien et le meilleur ami des victimes de l'expropriation sauvage et inutile des terres de la région de Sainte-Scholastique et de Sainte-Monique fut Monseigneur Charles Valois, évêque du diocèse de Saint-Jérôme. Lui aussi a bien compris le caractère abusif et inacceptable de cette vaste entreprise de dépossession. Écoutons ce qu'il écrivait en 1988...

«Dans l'Ancien Testament, le peuple de Dieu a vécu plusieurs exils. Mais chaque fois, guidé par des chefs forts et entreprenants, il rentrait en terre promise, en chantant sa joie.

«Les habitants des onze villages, touchés par l'expropriation de Mirabel, ont connu eux aussi l'exil. Plusieurs sont partis, sous une pression aussi injuste qu'à courte vue; d'autres sont devenus des étrangers sur les terres que leurs ancêtres avaient arrachées à la forêt. Guidés par une poignée d'hommes et de femmes, ayant à leur tête Rita Lafond et Jean-Paul Raymond, ces expropriés – ces exilés – ont lutté âprement durant plus de seize ans pour réinvestir leur pays».

Ceux qui les avaient expropriés pensaient qu'ils étaient pour se soumettre comme agneaux qu'on mène à l'abattoir. Ils avaient méconnu les racines profondes

qui retenaient au sol ces hommes et ces femmes du terroir. N'étaient-ils pas comme le chêne «...de qui la tête au ciel était voisine, et dont les pieds touchaient à l'empire des morts»? De tels arbres, il faut les briser pour les vaincre. Eux n'ont même pas plié, et ne se sont pas laissés abattre. Il aurait fallu une tempête plus forte encore...

Mgr Valois a quitté l'évêché de Saint-Jérôme pour profiter de quelques années de retraite. Dans sa grande sagesse, il doit bien se poser quelques troublantes questions sur le comportement des hommes et l'évolution de la société.

Sur l'estrade d'honneur à Mirabel, au moment de l'inauguration officielle, manquait un député important et c'est tout à son honneur. M. Jean-Paul L'allier, alors député libéral du comté de Deux-Montagnes, a jugé plus digne de ne pas paraître en public en cette triste journée pour quelques milliers de ses commettants. Ne voulant pas être complice de cette entreprise de spoliation, il a même travaillé de tout cœur, par la suite, avec les expropriés de Mirabel dans la reconquête de leurs terres et de leur dignité.

Un curé qui défendait ses paroissiens

Il y a aussi le curé de Mirabel – c'était alors l'abbé Georges Duquet – qui déplorait les

façons de faire des équipes du fédéral. En prenant connaissance aujourd'hui de ce qu'il déclarait au moment de l'expropriation face aux actions des émissaires du fédéral, on mesure encore mieux la dimension de la colère et du chagrin que doivent ressentir actuellement les victimes de cette opération injustifiable qui ne vient plus à bout de finir. Écoutons le curé de Sainte-Scholastique... C'est un passage de son sermon du Jour de l'an de 1971. Le curé avait bien dit du haut de la chaire ce que chacun des expropriés sentait dans son cœur.

«Depuis que l'avenir de Sainte-Scholastique est devenu problématique, on a vu naître à l'extérieur une vague de cupidité et d'ambitions plus ou moins avouées, comme si nous avions cessé d'exister le 27 mars 1969. Voulez-vous des faits?»

«Dès le début, des villes environnantes ont projeté de se partager le territoire; des localités se disputent le bureau d'enregistrement; des technocrates font de la planification du haut des hélicoptères, quand ce n'est pas tout simplement sur une carte dans leur bureau de Montréal; tout récemment, des politiciens qui ont toujours le mot «participation» à la bouche, cherchent, sans nous consulter, un nom à la ville de Sainte-Scholastique; des ambitieux, pour se faire de la popularité, pour justifier un salaire (...) nous arrivent de l'extérieur pour parler en notre nom, tout cela, et bien d'autres faits que je pourrais citer me fait penser à des charognards, à des vautours qui s'empressent de se disputer un cadavre ou encore à des héritiers qui se disputent l'héritage et sont prêts à vider la maison de ses meubles dès que le père a contracté une vilaine grippe... Il n'y a pas de cadavre à dépouiller ici».

Trente-cinq ans plus tard, les charognards ont changé de déguisement mais tiennent toujours à picosser leurs proies. Ils n'ont cependant pas changé de repaire et leurs banquettes sont toujours aussi confortables.

Les faux arguments de ceux qui n'ont rien compris
Trouver les arguments ou les excuses susceptibles de dissimuler son incapacité à comprendre la réelle portée des problèmes des gens de Mirabel n'est pas chose facile.

Dans la plupart des cas, ceux qui, le 3 novembre dernier, ont dit «non» aux expropriés l'ont fait en se drapant du manteau de la dignité et de la magnanimité, en ayant recours à ce qu'ils croyaient être de belles paroles. Ils avaient même l'air généreux tellement ils disaient avoir de la compassion pour ceux qui ont vécu dans l'angoisse depuis 35 ans et qui ont été cruellement trompés par les autorités fédérales de l'époque... qui étaient de la même couleur que celles d'aujourd'hui.

À les écouter, en politique, le recours à des excuses n'a pas sa place et les erreurs sont acceptables quand elles sont commises de bonne foi! Ce serait en quelque sorte un aveu de faiblesse. Et pourtant, la «société des hommes» a mis sur pied des tribunaux dont le rôle principal est bien souvent, dans son mandat, de veiller à ce que soit respecté la justice humaine, de voir à ce que les coupables d'actions néfastes aient à s'excuser... peu importe la forme que prennent ces excuses. Même notre mère la Sainte Église s'excuse de plus en plus souvent.

Un bel exemple de ces arguments fallacieux nous a été fourni par Madame la députée Françoise Gauthier, ci-devant ministre de l'Agriculture par surcroît. En évoquant le cas de l'usine d'Alcan à

Laterrière, elle ne pouvait, malgré les apparences, donner pire exemple.

Quand Madame la députée fait le lien entre l'expropriation de terres agricoles à La Terrière pour faire place à une aluminerie (Alcan) et le fait que ce soit le Parti Québécois qui était alors au pouvoir, elle fait preuve ou de mauvaise foi ou d'une déficience quelconque... Elle sait pertinemment que cette expropriation a été faite pour répondre aux besoins d'une gigantesque entreprise industrielle privée et que ce n'est pas l'État qui a chassé les occupants de leurs terres. Bien moins nombreux qu'à Mirabel, les expropriés de La Terrière ont été compensés selon des règles fixes et des barèmes reconnus sans qu'ils aient à attendre parfois plus de dix ans, et n'ont pas été victimes de discrimination. Madame Gauthier devrait savoir que la superficie expropriée était infinitésimale par rapport à celle de Mirabel et qu'en plus les terres de La Terrière n'ont jamais eu l'excellence de celles de la plaine de Montréal.

Les victimes de Mirabel peuvent toujours se consoler et vivre d'espoir. Qui sait? Notre Mère la Sainte Église a bien mis 400 ans avant de reconnaître qu'elle avait injustement condamné Galilée, ce mathématicien toscan qui avait osé affirmer que la terre n'occupait pas le centre du monde...

Le mépris de la population

«Moi, je viens de Sainte-Scholastique, ce village mal aimé de l'aéroport... ce qui m'a amené en politique, c'était le sort qui était fait aux expropriés de mon village... j'avais des parents à peu près partout dans ces villages... à Saint-Augustin, à Saint-Hermas, à Sainte-Monique, à Saint-Placide, à Sainte-Scholastique où mon père a été boulanger... Avec l'expropriation, le Fédéral venait, à mon avis, de les spolier complètement. Le Fédéral, faut s'en souvenir, a exproprié 95 000 acres de terre pour réaliser Mirabel alors que le plus grand aéroport en Amérique à l'époque était à Dallas et n'avait que 17 000 acres. Pour moi, cela fut un scandale depuis le début de l'opération. Les cultivateurs ont été chassés de chez eux... un cultivateur recevait 200\$ pour un arpent de terre, mais avec 200\$ il pouvait se réinstaller, mais plutôt dans la région de Mont-Laurier, pas à trente milles de Montréal. Quand un cultivateur avait entre 40 et 45 ans, il n'avait pas envie de recommencer la colonisation, donc il partait avec une relative petite somme d'argent et devenait un retraité prématuré et c'est comme ça qu'on a vraiment – je le dis comme je le pense – méprisé une partie de notre population, la plus saine finalement».

Jean-Paul L'Allier

Radio-Canada 14 décembre 2004